

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Communautaire du Grand Dole

Séance du jeudi 21 décembre 2023

Authume - 18H30

Président : Monsieur Jean-Pascal FICHERE
Secrétaire de séance : Monsieur Gérard FERNOUX-COUTENET

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de conseillers titulaires ou suppléants présents : 64
Nombre de procurations : 10
Nombre de votants : 74
Date de la convocation : 14 décembre 2023
Date de publication : 28 décembre 2023

Conseillers présents

FICHERE Jean-Pascal	TRONCIN Dominique	MBITEL Mohamed
MICHAUD Dominique	BERNARDIN Daniel	MIRAT Maryline
BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire	ROBERT Jean-Claude	NONNOTTE-BOUTON Catherine
DAUBIGNEY Jean-Michel	MATHIOT Agnès	PRAT Hervé
JEANNET Nathalie	LACROIX Olivier	REBILLARD Jean-Michel
MEUGIN Olivier	GINDRE Denis	ROCHE Paul
GUERRIN Bernard	VERNE Pierre	BREMOND Gabriel
SOLDAVINI Grégory	BONIN Jean-Luc	CHAPIN Jean-Paul
LEFEVRE Jean-Philippe	CHAUCHEFOIN Gérard	JEANNEROD Georges
GAUTHRAY-GUYENET Thierry	CHAUTARD Christophe	DIEBOLT Alain
MONNERET Christophe	ANTOINE Patricia	PANNAUX Joël
ROY Jean-Yves	CHAMPANHET Stéphane	HENRY Micheline
CALINON Séverine	CUINET Jean-Pierre	GUIBELIN Hervé
CROISERAT Jean-Luc	DELAINE Isabelle	MILLIER Cyril
GAGNOUX Jean-Baptiste	DOUZENEL Alexandre	DAVID Françoise
GUIBELIN Marie-Rose	DRAY Frédérique	LABOUROT Céline
HOFFMANN Maurice	GERMOND Daniel	PERNOUX Annie
MANGIN Isabelle	GIROD Isabelle	LEGRAND Jean-Luc
RYAT Thomas	GOMET Nicolas	LAGNIEN Jacques
STOLZ Julien	JARROT-MERMET Laëtitia	
THEVENIN Hélène	MARCHAND Sylvette	

Conseillers suppléés

BLANCHET Philippe suppléé par STEFANUTTI David
SAGET Emmanuel suppléé par BESSON Yvette
SANCEY Pascal suppléé par BOLIS Christine

Conseillers absents ayant donné procuration

FERNOUX-COUTENET Gérard donne procuration à GAUTHRAY-GUYENET Thierry
PECHINOT Jacques donne procuration à MANGIN Isabelle
PAUVRET Emeric donne procuration à JARROT-MERMET Laëtitia
DEMORTIER-BLANC Catherine donne procuration à DOUZENEL Alexandre
DRUET Timothée donne procuration à PRAT Hervé
GRUET Justine donne procuration à DRAY Frédérique
HERRMANN Nadine donne procuration à BERNARDIN Daniel
JABOVISTE Philippe donne procuration à GAGNOUX Jean-Baptiste
RIOTTE Christine donne procuration à CROISERAT Jean-Luc
RIGAUD Fabien donne procuration à MONNERET Christophe

Conseillers absents non suppléés et non représentés

LEPETZ Joëlle	VIVERGE Patrick	CALLEGHER Aline
CHEVAUX Bruno	GRUET Olivier	JEANNEAUX Cyriel
BERTHAUD Mathieu	MATHEZ Christian	
JACQUOT Patrick	GINET Gérard	

Objet : Logement social public – Octroi d'une subvention au titre du soutien au logement locatif social – Grand Dole Habitat, rue des Nicottes à Choisey

Rapporteur : Monsieur Dominique TRONCIN

Déléataire de la compétence des aides à la pierre, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole est décisionnaire pour délivrer, pour le compte de l'Etat, les agréments relatifs à la création de logements locatifs sociaux sur son territoire.

Dans le cadre de sa politique de l'habitat, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole a progressivement mis en œuvre plusieurs aides sur ses fonds propres, visant à soutenir la production de logements sociaux selon des orientations définies par le Programme Local de l'Habitat (PLH).

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole souhaite soutenir l'opération suivante à hauteur de 160 000 € :

- 12 logements à Choisey en construction neuve, rue des Nicottes (4 PLAI, 5 PLUS et 3 PLS), par Grand Dole Habitat.

L'opération est constituée de 5 logement T2, 7 logements T3 pour une surface utile totale de 872 m².

Le coût total de l'opération est estimé à 2 753 507 €.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL	
Prêt CDC foncier	564 890 €
Prêt CDC travaux	1 112 543 €
Subventions ETAT	26 292 €
Subventions commune	223 036 €
Subvention Grand Dole	160 000 €
Fonds propres	666 746 €
TOTAL	2 753 507 €

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
DECIDE :

- **D'ACCORDER** à Grand Dole Habitat une subvention d'un montant total de 160 000 € pour le soutien à l'opération citée,
- **D'INSCRIRE** les crédits nécessaires au paiement de cette subvention,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer toute pièce se rattachant à la présente délibération.

SCRUTIN POUR : 74 ABSTENTION(S) : 0
 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0
 DONT 10 PROCURATION(S)

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Aménagement et Attractivité du Territoire/Urbanisme et Habitat
- Grand Dole Habitat

*Fait à Authume, le 21 décembre 2023.
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,*



Jean-Pascal FICHERE.